

Rapport annuel 2021 Suisseculture Sociale

Avant-propos

De même que l'année précédente, l'exercice 2021 de Suisseculture Sociale a surtout été marqué par nos tâches en lien avec la pandémie de Covid. Comme l'aide d'urgence Covid a successivement été prolongée, dans un premier temps jusqu'à fin 2021, puis à nouveau jusqu'à fin 2022 lors de la session parlementaire de décembre 2021, cet « état d'urgence », initialement prévu pour deux mois, s'est transformé pour Suisseculture Sociale en une « nouvelle normalité », qui durera au moins jusqu'à la clôture du programme, vers avril 2023.

Durant cette période, la principale occupation du comité et du secrétariat a été de réagir aux directives légales en constante évolution (révisions de l'ordonnance Covid pour le secteur culturel, surtout en mars et en décembre 2021, et modifications de l'allocation Covid pour perte de gain) et ce, à tous les niveaux : politique, médiatique ou opérationnel. Parallèlement aux tâches effectuées dans le cadre de l'aide d'urgence, il a fallu reprendre celles du fonds social ordinaire afin de combler les déficits de l'Ordonnance Covid pour le secteur culturel.

La nouvelle notoriété de Suisseculture Sociale s'est notamment reflétée dans les dons et les aides financières reçus. En 2021 également, le fonds social a bénéficié d'un grand nombre de dons, allant de petites sommes (à partir de CHF 40.–) à des donations exceptionnelles à six chiffres.

Ce qui a déjà été dit pour 2020, « année fatidique », vaut également pour 2021 : toutes les personnes impliquées ont fourni un travail extraordinaire – que ce soit les collaborateurs et collaboratrices du projet Aide d'urgence, le secrétariat, les membres du comité, mais aussi les membres eux-mêmes, qui ont toujours soutenu le secrétaire général en paroles et en actes.

Contrairement à l'année précédente, où la gestion de la crise ne laissait guère de temps à une réflexion sur l'avenir, le comité a tenu une retraite en 2021 afin de planifier l'orientation de l'association après la fin des mesures de soutien Covid. Avec la prolongation de l'aide d'urgence jusqu'à fin 2022, cette planification a certes été repoussée d'une année, mais les travaux préparatoires ont déjà été effectués et, à l'avenir également, Suisseculture Sociale sera prête à endosser la responsabilité dont les développements terribles de ces derniers temps semblent l'avoir investie.

1. Membres et organes

L'année 2019 n'a pas amené de changements dans la structure des membres de Suisseculture Sociale. Les sociétés de gestion ou leurs fondations sociales continuent de nous rester fidèles sous une forme ou une autre, que ce soit par des contributions régulières ou par leur affiliation, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Membres 2021 :

- AdS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films

- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs
- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

Lors de la retraite, il a été décidé d'élargir le cercle des membres et d'établir Suisseculture Sociale sur une base plus large. Des pourparlers en ce sens ont déjà été engagés en 2021, les premiers résultats sont attendus pour 2022.

Comme annoncé lors de l'AG 2020, une assemblée générale extraordinaire a été organisée le 26 février : il s'agissait de prendre une décision quant au changement d'affectation du fonds social pour en faire un fond en faveur des créatrices et créateurs culturels qui ne pouvaient pas être soutenus dans le cadre de l'Aide d'urgence Covid, en raison des dispositions légales alors très strictes. Les modifications nécessaires du règlement de répartition ont été adoptées à l'unanimité par les membres, ce qui a permis au comité d'attribution de reprendre rapidement ses activités.

En raison de la situation persistante créée par le Covid, une nouvelle fois, l'assemblée générale ordinaire n'a pu être tenue qu'au second semestre, le 15 septembre, mais heureusement en « présentiel ». Les membres ont approuvé les comptes annuels 2020 et le budget 2021 et ont été informés de l'état d'avancement du projet d'aide d'urgence ainsi que de la relance du site Internet.

Les membres sortants du comité, Claudia Galli (t-punkt) et Ursula Kubicek (ARF/FDS), ont été remerciés et ont pris congé. Cyril Tissot (t-punkt), Roland Hurschler (ARF/FDS) et Liliana Heldner (Danse Suisse) ont été élus au comité. Les membres restants du comité, Nicole Pfister Fetz (présidente/A*dS), Regine Helbling (Visarte) et Benedikt Wieland (SONART) ont été confirmés pour une année supplémentaire.

Le comité a tenu six séances au cours de l'année sous revue, toutes par voie électronique via Zoom. Il a en outre organisé une retraite ordinaire le 6 octobre à Zurich afin de planifier l'orientation de l'association après la fin des mesures de soutien Covid. Comme promis lors de l'AG, les membres ont été informés sur les résultats de la retraite lors d'une réunion Zoom en janvier 2022.

Alex Meszmer, directeur de l'association-sœur Suisseculture, a participé à toutes les séances du comité en tant qu'assesseur ; à l'inverse le secrétaire général Etrit Hasler a participé aux séances du comité de Suisseculture en tant qu'assesseur.

Suisseculture Sociale 2021 a adhéré à la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS ainsi qu'à la Coalition suisse pour la diversité culturelle CSDC. Etrit Hasler a été élu membre du comité en tant que représentant de Suisseculture Sociale à l'AG 2021 de la CSDC et a participé aux réunions du comité de la CSDC.

2. Comptes annuels

2.1. Administration

Comme en 2020, Etrit Hasler a occupé un poste de 20% et travaillé, à ce titre, pour l'association en tant que secrétaire général, le reste de son taux d'occupation (100 % au total) étant pris en charge par l'aide d'urgence.

En 2021 également, certains postes des comptes annuels se sont écartés de manière significative du budget en raison de la situation exceptionnelle :

La refonte du site Internet a été retardée à plusieurs reprises du fait de la charge de travail entraînée par le projet d'aide d'urgence. Certes, les travaux ont enfin pu être achevés en 2021, mais le transfert des données et les retards ont occasionné des frais supplémentaires qui dépassent les sommes transitoires comptabilisées l'année précédente.

Dans le cadre de l'AG et de la retraite qui se sont à nouveau déroulées en présentiel, les repas des membres du comité ont été pris en charge à titre de dédommagement pour leur engagement exceptionnel.

Sur décision du comité, le repas de Noël des collaborateurs et collaboratrices du projet Aide d'urgence a été financé par le compte administratif de l'association. D'entente avec Pro Helvetia, une part de CHF 2400 a pu être imputée aux comptes du projet Aide d'urgence.

De même, en raison de l'importance des dons reçus (ceux-ci dépassant de manière inattendue les limites convenues avec la banque), les intérêts négatifs ont occasionné des frais considérables ; il en va de même pour les retraits du compte de dépôt de la Poste. Le comité a décidé d'imputer ces coûts au compte administratif.

Malgré ces coûts supplémentaires, les dépenses d'exploitation ont pu être couvertes au cours de l'exercice sous revue et le compte administratif se solde par un bénéfice de CHF 9823.59.

2.2. Fonds

Après la suspension temporaire du Fonds social 2020 afin de pouvoir se concentrer sur les tâches de l'aide d'urgence, le comité d'attribution a repris le travail selon les directives de l'AG extraordinaire du 26 février (voir 1).

En raison de la visibilité accrue de Suisseculture Sociale et de la prise de conscience générale de la situation difficile à laquelle étaient confrontés les acteurs culturels, le fonds social a continué à recevoir, en 2021 aussi, des dons supplémentaires d'un montant record – des dons de personnes individuelles, d'entreprises et d'institutions qui ont versé des sommes considérables au fonds social. Au total, 47 dons individuels ont été reçus au cours de l'année sous revue, dont 40 entre le 1^{er} et le 31 décembre, pour un montant total de CHF 834 823.20.

Dons inférieurs à CHF 100.–	14
Dons de CHF 100.–	18
Dons entre CHF 100 et 200.–	10
Dons entre CHF 201 et 999.–	12
Dons supérieurs à CHF 1000.–	6

Les dons inférieurs à CHF 1000.– sont pour la plupart le fait de personnes individuelles, dans deux cas il s'agit de dons de paroisses.

À une exception près, les dons de CHF 1000.– et plus proviennent d'institutions. Nous remercions tout particulièrement la fondation Claire Sturzenegger-Jeanfavre et la fondation Emil et Rosa Richterich-Beck pour leurs deux dons extrêmement généreux.

Le deuxième don le plus important (CHF 185 000.–) est le produit d'une vente aux enchères de la Fondation Porsche. Celle-ci a contacté Suisseculture Sociale en novembre 2020 dans l'intention de mettre aux enchères une Artcar Taycan spécialement conçue à cet effet par l'artiste américain Richard Philipps et d'en reverser le produit à une institution soutenant les créateurs et créatrices culturels en difficulté.

La vente aux enchères a attiré l'attention des médias et a été organisée par Sotheby's à titre gracieux. La recette – USD 200 000 – a été arrondie par Porsche Suisse à CHF 185 000.– La coopération avec la Fondation Porsche a été extrêmement agréable et constructive et nous tenons à la remercier chaleureusement.

Le don le plus important (CHF 500 000.–) vient d'une donatrice privée qui a contacté Suisseculture Sociale par l'intermédiaire de son représentant légal et souhaite rester anonyme vis-à-vis du grand public. Cette personne a été remerciée personnellement pour son exceptionnelle générosité, mais elle mérite qu'on évoque son geste ici.

Swissperform n'ayant pas communiqué à temps sa décision, Suisseculture Sociale n'a appris que peu de temps avant l'AG 2021 que la contribution annuelle de CHF 5000.–, régulièrement accordée dans le passé, ne serait plus versée à l'avenir. Le montant correspondant, qui était encore comptabilisé de manière transitoire dans les comptes annuels 2020, a dû être amorti sur l'exercice 2021. Déçue de la décision de Swissperform, Suisseculture Sociale a cherché le dialogue avec les représentants et représentantes des interprètes – en raison de difficultés de calendrier, un entretien n'est prévu qu'en 2022.

Le compte du Fonds a clôturé avec un bénéfice de CHF 420 240.69.

En considérant l'ensemble des comptes administratifs et du Fonds, le bénéfice de l'association se chiffre à CHF 430 240.69 en 2021.

3. Protection sociale

En 2021 également, le travail de Suisseculture Sociale a été surtout influencé par le projet Aide d'urgence. Étant donné le grand nombre d'acteurs culturels indépendants, l'association s'est engagée avec succès pour que les durcissements apportés par la

Confédération en décembre 2020, lors de la prolongation de l'aide d'urgence, conduisent en mars à une nouvelle révision de l'Ordonnance Covid-19 culture. Cette révision a permis, d'une part, de corriger certains aspects pratiques dans le calcul du revenu libre disponible et, d'autre part, d'introduire une franchise pour les revenus générés par l'artiste lui-même, ce qui a profité aux créateurs et créatrices culturels encore capables de disposer de revenus, même dans les conditions difficiles du Covid.

Comme l'année précédente, Suisseculture Sociale a entretenu des contacts réguliers avec les différents acteurs politiques, administratifs et associatifs afin d'améliorer la coordination entre les différents systèmes ; de plus, l'association a joué un rôle actif dans l'annulation de la suspension effective de l'allocation pour perte de gain à partir de septembre 2021.

Que l'aide d'urgence ait été prolongée fin 2021 par le Parlement fédéral, plus ou moins sans discussion, pour une année supplémentaire, donc jusqu'à fin 2022, peut être vu comme la confirmation du travail accompli au cours des mois précédents, ce dont nous nous réjouissons.

Parallèlement aux tâches de l'aide d'urgence, Suisseculture Sociale a pu confier le mandat d'une nouvelle étude sur les revenus (succédant aux études de 2006 et 2016) au bureau de recherche Ecoplan. La majeure partie du financement de cette étude a été prise en charge par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, que nous remercions ici.

L'étude sur les revenus 2021 a explicitement tenté d'appréhender la situation d'avant le début de la crise du coronavirus et a conclu, sans surprise, que les revenus des acteurs culturels ne s'étaient pas améliorés depuis la dernière étude de 2016, mais que la part des acteurs culturels gagnant CHF 40 000 CHF ou moins par an avait même augmenté de 50 à 60%. Il est également apparu une fois de plus que la protection des acteurs culturels en cas de vieillesse, de maladie et de chômage est insuffisante, même après des années d'information engagée.

En collaboration avec le professeur Kurt Pärli, docteur en droit, un atelier a été organisé avec des personnalités du monde politique. Il a permis de lancer deux motions concrètes, toutes deux déposées par la conseillère aux États Eva Herzog (BS) via la CSEC-E. Ces motions demandaient, d'une part, que le principe de la procédure de décompte simplifiée fût également applicable aux organisateurs et organisatrices culturels et, d'autre part, que le secteur culturel serve de secteur pilote pour une révision fondamentale du droit de l'assurance sociale en faveur des intermittents et des indépendants. Dans les deux cas, la réponse a été une fin de non-recevoir. Toutefois, la première motion a abouti à une proposition de discussion dont le sujet serait peut-être d'élargir la liste des employeurs obligés de décompter l'AVS dès le premier franc, telle que définie à l'art. 34d RAVS. Il est prévu de prendre contact avec l'OFAS à ce sujet en 2022. En outre, après une audition par la CSEC le 25 octobre, Suisseculture Sociale a obtenu que le rapport envisagé en réponse au postulat Maret soit impérativement et rapidement mis à jour pour ce qui est de la protection sociale. Selon les prévisions, le rapport sera prêt au deuxième semestre 2022.

4. Service de lobbying et de conseil

En 2021 également, le travail du service de lobbying et de conseil a essentiellement tourné autour des mesures fédérales Covid. Dans des constellations toujours changeantes, le secrétariat et le comité ont participé à différents groupes de travail, dont la Taskforce Culture, au sein de laquelle Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling et Liliana Heldner Neill ainsi qu'Alex Meszmer ont collaboré en tant que membres permanents et avec laquelle Etrit Hasler a entretenu des échanges réguliers.

Comme le projet Aide d'urgence et les expériences faites au cours de l'année précédente ont valu à l'association une visibilité accrue, le secrétariat a reçu de nombreuses demandes de la part de services cantonaux, de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, mais aussi des médias et d'institutions privées. Par ailleurs, Suisseculture Sociale étant le seul organisme dont l'action était nationale, elle a été une interlocutrice privilégiée lorsqu'il s'est agi d'informer sur les étapes d'ouverture, les directives régulièrement modifiées en matière d'allocation pour perte de gain et les mesures Covid.

Après avoir lu une interview du directeur de la CSIAS au début de l'année 2021, dans laquelle celui-ci soulignait les difficultés de traiter les dossiers d'indépendants dans l'aide sociale, Suisseculture Sociale a pris contact avec la CSIAS pour que les deux organisations s'informent l'une l'autre des interactions possibles. Cet échange a eu pour résultat que Suisseculture Sociale a demandé à devenir membre de la CSIAS et a pu collaborer à l'élaboration d'un document de la CSIAS sur le traitement des dossiers d'indépendants.

Enfin, le secrétariat et le comité se sont également occupés des tâches suivantes :

- *Site Internet* : Les travaux de renouvellement du site Internet « suisseculturesociale.ch » et, en même temps, du site Internet de notre association-sœur Suisseculture ont pu enfin être achevés en 2021. Les retards importants et divers travaux de contrôle nécessaires ont occasionné des frais supplémentaires, ce qui fait que le montant initialement budgété de CHF 8000.– a été dépassé. Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ancien directeur Hans Läubli, qui a vérifié les informations du site avec sa rigueur coutumière.
- *Exposés sur la prévoyance sociale* : Invité par différentes institutions, le secrétariat a tenu des conférences et des exposés sur le thème de la prévoyance sociale. Deux événements publics ont été organisés par les associations membres Sonart et Visarte ; de même le secrétariat a été invité par la CDAC Est à faire un exposé sur ce sujet lors de la retraite de cette dernière. La présidente et le directeur ont également participé ensemble à un événement en ligne organisé par le canton de Genève afin d'y présenter le projet Aide d'urgence. Enfin, les deux membres du comité, Liliana Heldner Neill et Regine Helbling, ont représenté Suisseculture Sociale lors d'une table ronde au Kulturmarkt Zürich, et la présidente a été invitée à un entretien sur la prévoyance sociale des créateurs et créatrices culturels au Palace St. Gallen à l'occasion du 1^{er} mai ainsi qu'à l'assemblée annuelle de la SSA à Morges.
- *Séminaire pour créateurs et créatrices culturels sur le thème Prévoyance sociale* : Avec la réouverture des universités et des hautes écoles spécialisées, il a été possible de dispenser à nouveau quelques formations isolées. Notamment à deux associations

sœurs. Le secrétariat a dispensé deux formations à la ZHdK et tenu un double exposé lors de la réunion du réseau de promotion culturelle d'Argovie.

- *Situation au secrétariat* : Comme Etrit Hasler et Alex Meszmer ont essentiellement travaillé à domicile, les locaux du secrétariat ont rarement été utilisés, toutefois, suite à un incident avec un requérant de l'aide d'urgence, une serrure a dû être installée sur la porte des bureaux de Suisseculture/Suisseculture Sociale.

5. Fonds d'aide d'urgence

5.1 Requêtes 2021

Le règlement de répartition ayant été révisé lors de l'AG extraordinaire du 26 février 2021, le comité d'attribution (Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Benedikt Wieland) a repris son travail pour le fonds social : en effet, celui-ci était reconverti en fond complémentaire pour les créateurs et créatrices culturels qui ne pouvaient pas être soutenus par l'aide d'urgence Covid de la Confédération.

Au cours des six réunions de répartition, 88 requêtes ont été traitées, dont 58 ont été acceptées pour un montant total de CHF 405 200.

Dans un premier temps, deux requêtes ont été transférées au NETZ pour clarification, et l'une d'elles a débouché sur un soutien.

<i>Soutiens accordés en 2021 par discipline</i>	Nombre	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	9	102 400
Littérature	2	7200
Musique	26	157 700
Théâtre/spectacle	9	53 900
Danse	7	39 800
Cinéma/audiovision	4	33 400
Photographie	1	10 800
Total	58	405 200

À la vue de ces chiffres, il est clair qu'il est impossible de comparer nos activités avant et pendant la Covid. Comme le règlement de répartition a été modifié et que le soutien ne peut plus être accordé ponctuellement, mais sur une plus longue période, les montants sont nettement plus élevés.

5.2 Évolution du Fonds d'aide d'urgence

Depuis sa création en 1999, notre Fonds a accordé 304 contributions pour un total de CHF 1 095 928.75. Ce n'est qu'à partir de 2006 que ces contributions ont été classées par discipline.

<i>Soutiens accordés de 2006 à 2020 par discipline</i>	<i>Nombre¹</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	71	243 186
Littérature	44	137 367
Musique	27	78 413
Théâtre/spectacle	20	74 614
Danse	5	17 500
Cinéma/audiovision	10	32 051
Photographie	6	23 650
Total	183	606 780

En 2021, Suisseculture Sociale a été contactée par la Fondation Forberg qui avait l'intention de lui transmettre son ancien fonds d'aide d'urgence, la priant de le reprendre à son compte. Les négociations ont pu être conclues début 2022.

5.3. Projet Aide d'urgence Covid

Comme les mesures de soutien Covid ont été prolongées par le Parlement fédéral en septembre 2020, le projet Aide d'urgence s'est également poursuivi jusqu'à fin 2021, y compris le réengagement de tous les collaborateurs et collaboratrices en place.

La prolongation de l'aide d'urgence s'est accompagnée de durcissements en matière de prise en compte de la fortune, ce qui a contraint Suisseculture Sociale à reprendre le travail sur le fonds social parallèlement à l'aide d'urgence. Ainsi, les requêtes qu'il était désormais impossible d'accepter dans le cadre de l'aide d'urgence ont été transmises en interne au fonds social pour traitement. Afin de seconder le secrétaire général, Ariane Pollo – ancienne membre du comité de Suisseculture Sociale et aujourd'hui collaboratrice du projet Aide d'urgence – a été affectée à cette tâche.

En raison de la pression médiatique et politique, l'Ordonnance Covid-19 pour le secteur culturel a été de nouveau substantiellement modifiée en mars – outre la révision des conditions de prise en compte de la fortune librement disponible, après l'intervention des syndicats, une franchise pour les revenus générés par l'artiste a été introduite, par analogie, à l'aide sociale, ce qui a profité en particulier aux personnes qui, en dépit des conditions difficiles, avaient quelque revenus.

En principe, le rythme des requêtes est resté élevé tout au long de l'année même si, après le nombre record de requêtes déposées durant la période janvier/février (1233 demandes), ce nombre a peu à peu diminué. Durant la période novembre/décembre, une faible augmentation a pu être de nouveau constatée lorsque différentes caisses de compensation ont suspendu l'allocation pour perte de gain en raison d'un changement de pratique : maladroitement formulé par l'Office fédéral des assurances sociales, il a entraîné une grande incertitude et des pertes financières.

Afin de soutenir et de décharger le chef de projet Etrit Hasler et sa suppléante Mäggi Imgrüth-Achermann, une deuxième personne a été engagée comme suppléante à partir de juin : Eveline Gfeller, qui avait rejoint le projet Aide d'urgence en janvier 2021. Fin 2021,

¹ Ces indications se réfèrent exclusivement aux requêtes acceptées, non aux requêtes soumises.

elle a repris ses tâches « régulières » de traitement des requêtes, afin de se consacrer davantage à ses propres projets artistiques ; elle a été remplacée dans sa fonction de co-suppléante par Larissa Ullmann, une collaboratrice de la première heure de l'Aide d'urgence.

Il a également fallu renforcer l'organe de contrôle (« étape 3 ») du projet Aide d'urgence en raison du grand nombre de requêtes déposées en début d'année. Par un heureux hasard, Jris Bischof, membre fondateur de Suisseculture Sociale et ancienne directrice des services sociaux du canton de Zoug, nous a offert son appui. Ses connaissances en matière d'aide sociale ont largement contribué à préciser et à ajuster la pratique d'attribution de l'aide d'urgence. Mäggi Imgrüth-Achermann, Eveline Gfeller et Etrit Hasler ont ainsi élaboré en commun un manuel d'aide d'urgence, qui a pu être utilisé dès l'été 2021.

En 2021, Suisseculture Sociale a employé 25 personnes en tout, sans compter Claudia Bosshard, qui s'est occupée de la comptabilité externe. Au cours de l'année sous revue, le travail en distanciel à domicile a représenté pour tous les collaborateurs et collaboratrices une charge émotionnelle importante, qu'ils ont pu toutefois compenser un peu en été, lorsque l'équipe (presque complète) a pu se rencontrer physiquement une première fois en guise de compensation pour le repas de Noël 2020 reporté à plusieurs reprises.

Suisseculture Sociale profite de cette occasion pour remercier une nouvelle fois l'OFC, Pro Helvetia et le Contrôle fédéral des finances ainsi que la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) pour leur collaboration toujours professionnelle et constructive. Un grand merci aux collaborateurs et collaboratrices responsables de la procédure de requête et de la comptabilité, qui ont toujours gardé leur calme, même dans les moments difficiles, et qui ont toujours traité avec professionnalisme et équité des requérantes et requérants qui se trouvaient dans des situations parfois tragiques. Enfin, il convient de remercier ici les membres du comité, en particulier Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling et Benedikt Wieland (et, après son élection, Liliana Heldner Neill), qui se sont mis en permanence à la disposition de Suisseculture Sociale en 2021 et qui ont guidé et soutenu le secrétaire général et son équipe, même dans les moments les plus difficiles.

En décembre 2021, lorsque le Parlement fédéral a prolongé la loi Covid-19, l'aide d'urgence a également été prolongée – c'était la seule mesure destinée à se poursuivre jusqu'à la fin 2022. Le fait que cette partie de la prolongation n'ait donné lieu à aucune discussion au sein des commissions et du Parlement doit être considéré comme une reconnaissance du travail de l'équipe d'aide d'urgence et être apprécié en conséquence.

Fin 2021, Suisseculture Sociale a rédigé un rapport final sur ses activités en lien avec le projet Aide d'urgence durant l'année sous revue, rapport qu'il a remis à l'Office fédéral de la culture et est annexé au présent rapport.

Au total, Suisseculture Sociale a traité en 2021 5241 requêtes d'aide d'urgence, dont 4455 ont été acceptées et ont abouti à une contribution de soutien, pour un montant total de CHF 16 329 710.45.

Zurich, 8 avril 2022 / Etrit Hasler, Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling

Annexe I :

La vente aux enchères de la Porsche Artcar a déclenché la curiosité bienveillante des médias et a également été l'un des points forts de l'exercice 2021 pour les collaborateurs et collaboratrices de Suisseculture Sociale.



Nicole Pfister Fetz, présidente de la SCS, et Michael Glinski, CEO Porsche Suisse, lors de la remise de la somme obtenue aux enchères.





Etrit Hasler, Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Claudia Galli et Ursula Kubicek présentent le chèque de dons de la Fondation Porsche